

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact



Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection de l'environnement

Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration

Date de réception 23/10/13

Dossier complet le

N° d'enregistrement

07/11/13

F 022 13 P 0096

1. Intitulé du projet

Réhabilitation et Aménagement d'un ensemble immobilier sur une ancienne Friche Ferroviaire.

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA REGION DE CHATEAU THIERRY

Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale

Mme Fuselier Michelle / Présidente CCRCT

RCS / SIRET | 2 4 0 2 0

2, 4, 0, 2, 0, 0, 6, 1, 8, 0, 0, 1, 0, 8,

Forme juridique 7346

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique

Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique

38° Construction d'équipements culturels, sportifs ou de loisirs. Equipements culturels, sportifs ou de loisirs susceptibles d'accueillir plus de 1000 personnes et moins de 5000 personnes.

L'effectif du présent projet est de: 3474 personnes

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet

Le bâtiment est à simple rez-de-chaussée. C'est un ancien entrepôt de la SNCF. Il est construit en charpente métallique. Il est couvert en tuile. Les murs de façade et de refend sont constitués d'un remplissage en maçonneries de briques. Le projet consiste à réhabiliter et Aménager un ensemble immobilier dans l'entrepôt existant.

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire

4.2 Objectifs du projet

L'objectif du projet est d'implanter plusieurs entités indispensables à la région de Château-Thierry en conservant la mémoire du site.

Les aménagements extérieurs sont actuellement utilisé comme parking « sauvage ». Il a été ainsi prévus d'aménager en façades Sud et Est un parking paysagé composé de 94 places.

4.3 Décrivez sommairement le projet 4.3.1 dans sa phase de réalisation

Les travaux de réhabilitation du site prévus pour une durée de 1 an seront séquencés en 2 phases. La première phase consistera à réaliser le clos couvert du bâtiment existant + les aménagements périphériques extérieures (94 places), la deuxième phase en la réalisation des aménagements intérieurs des différentes entités + la deuxième partie des parkings (143 places).

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

En phase d'exploitation le site comprendra à terme :

- Les locaux de la communauté de commune de la région de Château-Thierry étendue sur deux niveaux
- Un logement de gardien
- La mission locale et la maison de l'emploi et de la formation
- Un local réserve foncière
- Un hall d'exposition
- Un parking de 94 places (première phase)
- Un parking de 143 places (deuxième phase)

La décision de l'autorité administrati dossier(s) d'autorisation(s).			
4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure	e d'autorisation ce formulaire est i	empli	
4.5 Dimensions et caractéristiques du pro	ojet et superficie globale (assiette) d	e l'opération - préciser les	unités de mesure utilisées
Grandeu	ors caractéristiques		Valeur
Surface de plancher du p Longueur du bâtiment Largeur du bâtiment Hauteur du bâtiment au f Nombre de place de parki		7764.94 m ² 90.19 m 69.20 m 12.31 m 237	
4.6 Localisation du projet			
Adresse et commune(s) d'implantation	Coordonnées géographiques	Long. 03 ° 24 ' 25 " E	Lat. 49°02'11"N
Avenue Ernest Couvrecelle 02400 ETAMPES SUR MARNE (Parcelles AB n° 03 - 129 - 127) Avenue de Montmirail 02400 CHATEAU THIERRY (Parcelle AK n°422)	Pour les rubriques 5° a), 6° b) et Point de départ : Point d'arrivée : Communes traversées :	t d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et Long ° ' " Long ° ' "	_ Lat ° ' "
			Out X Non
4.7 S'agit-il d'une modification/extension			OUI NON
4.7.1 Si oui, cette installation ou cet o		de d'impact ?	Oui Non A
4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été a4.8 Le projet s'inscrit-il dans un progranSi oui, de quels projets se compose I		Oui Non X	

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5.1 Occupation des sols Quel est l'usage actuel des s	ols sur l	e lieu d	de votre projet ?			
d'un ancien bât de France (RFF)d'un terrain ut	iment , aba ilisé	"At ndon	aire est composée actuellement: celier" appartenant au Réseau Ferré nnée. mme parking « sauvage » pour engendrer oulant stationner sur le site de la SNCF.			
	applicables à la zone UD(a) approuvé le 19/12/2003, modifié le 28/06/2007 et mis en révision le 24/11/2008.					
environnementale ? 5.2 Enjeux environnementau	x dans l	a zone ous mo	yens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet			
Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?			
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?		X				
en zone de montagne ?		X				
sur le territoire d'une commune littorale ?		X				
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?		X				
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration?		X				

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à	X	
dans une zone de répartition des eaux ? dans un périmètre de	X	
dans un site ou sur des sols pollués ?	X	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques? si oui, est-il prescrit ou approuvé?	X	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	X	
dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager?	X	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il <u>susceptible</u> d'avoir les incidences suivantes ? Veuillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?		X	
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?		X	
	est-il excédentaire en matériaux ?		X	
	est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous- sol ?		X	
Milieu naturel	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?		X	
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?		X	

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?		X	
	Est-il concerné par des risques technologiques ?		X	
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques naturels ?		X	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?		X	
Commodités de				
voisinage	Est-il source de bruit ?		X	
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	X		Servitudes relatives au chemin de fer
	Engendre-t-il des odeurs ?		X	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?		X	
	Engendre-t-il des vibrations?		X	
	Est-il concerné par des vibrations ?		X	

	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	X	
Pollutions	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?	X	
	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? Si oui, dans quel milieu ?	X	
	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	X	
Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager?	X	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?	X	

6.2 Les in	cidences du	projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?
Oui	Non X	Si oui, décrivez lesquelles :
4.2 Los in	sidences du	projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?
	37	
Oui	Non X	Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le présent projet porte:

- sur la réhabilitation d'un bâtiment existant de 7764m² comprenant une extension de 85m² au rez de chaussée,
- sur l'aménagement paysagé du site actuellement utilisé en parking sauvage.

Nous estimons que le projet devrait être dispensé d'une étude d'impact car:

- Les caractéristiques volumétriques du bâti existant ne change pas sauf pour l'extension, mineure par rapport au bâti existant,
- Le parking "sauvage" existant est réaménagé en parking paysagé,
- Aucun impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine.

		-					
	8. Annexes						
8	3.1 Annexes obligatoires						
	Objet						
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ;						
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	X					
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	X					
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé;	X					
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42°: plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau;						
8	.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire						
	'euillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que le parties auxquelles elles se rattachent	es					
	Objet Control of the						
	Pièce 06: Insertion du projet dans l'environnement						
	9. Engagement et signature						

9. Engagement et signature Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus X Fait à CHATEAU-THIERRY Ie, 21/10/2013 Signature